

Edition du "REVEIL DU NORD" 100 rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS 45, boulevard Haussmann (7^e)

La plus forte vente de la région

Qualité

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING 8, rue Desurmont, 8

33 personnes empoisonnées par du pâté à La Bassée

L'une d'elles est morte et les autres sont plus ou moins malades. Le charcutier incriminé a été laissé en liberté provisoire.

NOTRE ENVOYE SPECIAL

Il est arrivé trop souvent, hélas ! que l'on voit à déplorer des accidents causés par le manque de retenue de certains bouchers ou charcutiers, mais rarement les cas d'intoxication massive se rencontrèrent aussi nombreux qu'à La Bassée.

En cette paisible commune, un fonctionnaire décéda hier après plusieurs jours de maladie et la cause de sa mort fut vite attribuée au pâté que le malheureux avait mangé dimanche.

Comme une trainée de poudre, la nouvelle se répandit et en peu de temps on connut que 33 personnes, étaient plus ou moins malades depuis le début de la semaine.

Intoxication réelle ? Suggestion ? Il est probable qu'il y a des deux, mais ce qui est certain, c'est qu'après une rapide enquête de la gendarmerie, le Parquet de Lille descendit sur les lieux, interrogea le charcutier incriminé et acquit la présomption qu'il était bel et bien coupable.

Un décès suspect...

Dans La Bassée lorsque nous arrivions la population est en effervescence. Au long des rues les groupes discutent la grande nouvelle du jour : La pâté du charcutier Dewisme était empoisonné !

Volet ce que nous a appris notre enquête :



EN HAUT : Le charcutier Dewisme. — EN BAS : Les gendarmes Torque et Boutry commentant à l'hôpital dans un civière improvisée, le Polonais, Michel Kowalski.

Le dimanche 27 avril, M. François Lenoir, receveur buraliste, rue de Lille, au cours d'une petite promenade avec ses filles, prit un sandwich contenant du pâté, qui provenait du charcutier Dewisme.

Quelques heures plus tard, M. Lenoir se sentit indisposé, il dut s'écarter de son état ne fit qu'empirer.

Le docteur Hoffmann, qui le soignait, fut rappelé hier matin au chevet de son malade, qui expirait bientôt.

La mort parut suspecte au praticien, qui refusa le permis d'inhumation, elle lui semblait d'autant plus anormale que M. Lenoir, âgé de 58 ans, était d'une constitution très robuste, ancien militaire de carrière, le défunt, qui quitta l'armée comme lieutenant un lendemain de la guerre, avait fait campagne aux colonies et était titulaire de plusieurs décorations, dont la croix de la Légion d'honneur.

Parmi les La Bassées, il comptait beaucoup d'amis et la nouvelle de sa mort brutale se répandit rapidement.

...et beaucoup trop de malades

Le bruit du vin aux oreilles du chef de gendarmerie Malliy, à qui furent rapportés certains bruits colportés en ville et qui accusait formellement le charcutier et son pâté, une enquête fut rapidement menée par les gendarmes Prouver, Chevin, Deloge et Petit, tandis que de leur côté les gardes Torque et Boutry, étaient aux renseignements.

Rapidement, on apprit que celui-ci était malade que, le autre était indisposé et de fil en aiguille, on eut en quelques heures une bonne trentaine de noms.

Voici ceux des plus atteints : M. César Bouter et sa sœur Marthe ; M. Jules Delval et sa femme, née Fleux ; M. Musée et sa femme, née Loyer-Chevin ; M. M. 1400 Dupont, rue Parry ;

C'est après-demain dimanche que nous commencerons la publication du beau roman d'amour et d'aventures :

LA PETITE CHATELAINE

par ETIENNE MICHEL

Un passager se jeta à la mer du pont d'un paquebot.

Un passager d'origine hongroise, nommé Wilhelm Karl, qui se trouvait à bord du paquebot "Europa", venant de New-York, s'est suicidé en se jetant à la mer ; son corps n'a pu être retrouvé. Le décapité, qui était père de trois enfants, avait confié à un ami qu'il avait fait de grosses parties d'argent.

LA FETE DU TRAVAIL

Dans la région du Nord elle fut en général, paisiblement fêtée et groupa des foules nombreuses de travailleurs. — Dans la région parisienne, près de neuf cents arrestations ont été opérées.

à quelques exceptions près. — à Roubaix, Valenciennes, à Trith-Saint-Léger et à Lens.

Les grandes métropoles de la région du Nord ont vu, jeudi, se dérouler de grands cortèges rassemblant des milliers de travailleurs. — à Roubaix, Tourcoing, Valenciennes, Dunkerque, en d'autres villes encore, ces cortèges ont affirmé le grand rôle du travailleur, la noblesse de l'effort.

Aujourd'hui, dans les grandes villes industrielles, les milliers de travailleurs, animés par l'énergie lumineuse, fonctionnant à nouveau.

A LILLE

A Lille, un cortège socialiste, groupant près de vingt mille personnes, partit à dix heures du matin de la Bourse du Travail.

Après une randonnée à travers les principales rues de Lille, ce cortège aboutit à l'Hôtel de Ville, où eut lieu un grand meeting.

M. DEVERNAY y définit les principales revendications des travailleurs : défense des huit heures, application des assurances sociales, obtention des congés payés, établissement des contrats collectifs.

M. ROGER SALENRO, de son côté, montra les progrès réalisés par le P. S. à Lille, dit le devoir d'annoncer qu'il n'y a pas de bien général, évoqua le souvenir des anciens militants et annonça que les 15 et 16 juin, des cortèges patriotiques auront lieu en souvenir de Henri Dille, le militant tué lors des dernières élections municipales, à Lille.

Après-midi, eurent lieu des courses cyclistes, un feu de paille ; le soir, divers concerts gratuits.

D'autre part, un cortège communiste, groupant huit cents à mille manifestants, se défilait par un meeting en la salle du Conservatoire.

A ROUBAIX

Un brigadier de police et un gendarme blessés dans une bagarre.

Au cours de la manifestation un cortège se rendit au cimetière, à incliner sur la tombe des victimes du travail. Les délégués des syndicats furent assaillis par la police.

L'enquête du Parquet

Suivant la gravité de tous ces faits, M. Crespel, maire de La Bassée, avisa le Procureur de la République à Lille. Celui-ci délégua aussitôt MM. Hénaux, juge d'instruction, Leclaire, substitut et Bouvet, greffier.

En outre, M. Muller, médecin légiste, fut commis aux fins de l'autopsie de M. Lenoir. A la fin de l'après-midi, le praticien se rendit à la morgue de l'Hospice Saint-Jean, où avait été transporté le corps. Il procéda au prélèvement de divers organes.

Evidemment, le médecin légiste n'a pu porter de jugement formel pour le moment, il a simplement constaté que le défunt était mort des suites d'une entérite suraiguë. Des analyses bactériologiques devront être pratiquées sur les excréments prélevés pour établir nettement la cause de cette entérite.

Chez le charcutier incriminé...

Pendant ce temps, les magistrats recueillirent diverses dépositions, qui, toutes, tendaient à démontrer que les malades avaient ingéré du pâté provenant de la boucherie-charcuterie Dewisme.

M. Hénaux se rendit donc chez ce dernier. On lui répondit que M. Dewisme, inquiet des bruits qui couraient sur son compte, venait de prendre sur lui d'aller faire analyser le pâté incriminé à Lille.

Après une attente qui ne fut pas trop longue, M. Dewisme rentra et put être interrogé par le magistrat, qui lui posa quelques embarrassantes questions.

Le charcutier avoua qu'il avait mis dans son pâté la tête d'un porc tué le 23 et celle d'un porc tué le 11.

La conviction du juge était faite, il laissa toutefois le charcutier en liberté, après avoir fait prélever les échantillons.

Des échantillons du pâté trouvés chez M. Lenoir et chez M. Kowalski, furent également analysés. Ils furent confiés à MM. Greyser, Hénaut, Basset et à MM. Vallee et Muller.

...qui nous dit

Après le départ des magistrats, nous avons tenu à entendre ce que disait le commerçant incriminé.

M. Anicot Dewisme nous a dit combien il était ennuyé de toute cette histoire. « On vient de m'interroger, dit-il, et j'ai dit ce que je ne voulais pas dire, j'ai confondu des dates. Voilà six ans que j'exerce ma profession à La Bassée, je suis connu comme un commerçant honorable pourquoi voudriez-vous que j'ai commis une telle faute ? Je n'ai eu aucun tort les lundis et comme le 23 était jour de Pâques, j'ai abattu la tête le mercredi 23, mais il ne me restait plus rien du porc tué le lundi 11. »

C'est précisément le contraire que M. Dewisme vient de dire au magistrat instructeur. Il prétend avoir fait cette déclaration sous l'empire de l'effroi.

Nous venons de relater fidèlement ses déclarations pour ce qu'elles valent. Attendons maintenant les résultats des analyses, qui apporteront des précisions indiscutables.

Un passager se jeta à la mer du pont d'un paquebot.

Un passager d'origine hongroise, nommé Wilhelm Karl, qui se trouvait à bord du paquebot "Europa", venant de New-York, s'est suicidé en se jetant à la mer ; son corps n'a pu être retrouvé. Le décapité, qui était père de trois enfants, avait confié à un ami qu'il avait fait de grosses parties d'argent.

LA FETE DU TRAVAIL

Dans la région du Nord elle fut en général, paisiblement fêtée et groupa des foules nombreuses de travailleurs. — Dans la région parisienne, près de neuf cents arrestations ont été opérées.

à quelques exceptions près. — à Roubaix, Valenciennes, à Trith-Saint-Léger et à Lens.

Les grandes métropoles de la région du Nord ont vu, jeudi, se dérouler de grands cortèges rassemblant des milliers de travailleurs. — à Roubaix, Tourcoing, Valenciennes, Dunkerque, en d'autres villes encore, ces cortèges ont affirmé le grand rôle du travailleur, la noblesse de l'effort.

Aujourd'hui, dans les grandes villes industrielles, les milliers de travailleurs, animés par l'énergie lumineuse, fonctionnant à nouveau.

A VALENCIENNES

Un sérieux service d'ordre avait été organisé. Le Poste, la Banque de France, la Maison d'arrêt, le Palais de Justice, la Sous-Préfecture étaient gardés militairement. Les services publics, de transports, taxis, etc., ont fonctionné comme les autres jours. Tous les appels lancés par le parti communiste n'ont guère été entendus. Dans le matin le parti communiste et la C.G.T.U. avaient convoqué les chômeurs à se rassembler sur la place d'Anzin, pour se rendre à l'Hippodrome de Valenciennes où eut lieu un cortège placé sous la présidence de M. Marty, député, des emplacements civils et militaires et de Mmes Méralux et Aljeve de l'Union des Femmes contre la guerre. Un orateur belge, M. Willem, qui s'était défilé et avait pris la parole se disposait à s'écarter lorsqu'il fut reconduit par la police spéciale et immédiatement conduit au commissariat. Trois arrestations ont été opérées, celles de MM. Marcel Hermin, 19 ans, Jean Chané, 20 ans et Musseau, 40 ans, qui ont comparu hier soir devant le tribunal correctionnel qui avait tenu une audience spéciale.

Après l'exposé des faits Hermin a été condamné à 15 jours de prison et 30 fr. d'amende, Chané et Musseau ont demandé le concours d'un avocat. Le tribunal a prononcé contre eux le mandat de dépôt.

A TRITH-SAINT-LEGER

arrestation d'un conseiller municipal.

Au cours d'une manifestation qui s'est déroulée hier après-midi, M. Poizeau, conseiller municipal, défilait devant le public un drapeau tricolore. Arrêté séance tenante par M. Plumecocq, commissaire spécial et conduit devant M. le Procureur de la République à Valenciennes, à comparu, à 15 h. 30, devant le Tribunal siégeant en audience de flagrant délit qui lui infligea un mois de prison avec sursis et 100 fr. d'amende pour dégradation d'emblème national.

A DUNKERQUE

Un cortège d'ouvriers s'est formé avec à sa tête les dirigeants du mouvement. Drapeaux et musique en tête, il se rendit à la salle l'Avenir où eut lieu un meeting, 500 personnes y assistèrent.

LES CORTÈGES DU 1^{er} MAI A LILLE

EN HAUT : Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilant rue Léon-Gambetta. — EN BAS : Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivant place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Le cortège des organisations socialistes et cégétistes défilait rue Léon-Gambetta. Le cortège des organisations communistes et unitaires arrivait place de la République.

Un drame mystérieux à Méricourt

Dans une chambre, un mineur polonais a été retrouvé tué et sa logeuse grièvement blessée de plusieurs coups de revolver.

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

La commune de Méricourt, située à la limite des arrondissements d'Arras et de Béthune, a été le théâtre dans la nuit de mercredi à jeudi, d'une tragédie sur laquelle la lumière n'a pu encore être faite. Un Polonais-torogne et parasseur, a été retrouvé dans sa chambre, la tête trouée d'une balle. Sa logeuse, une femme mariée dont il était

darmerie et ce n'est qu'à cinq heures du matin qu'il parvint à la trouver.

Est-ce un crime ?

L'adjudant Leroy et les gendarmes Lenglard et Clozel se transportèrent aussitôt au domicile des époux Straszek. Ils trouvèrent le cadavre de Podolski étendu sur le dos, la face ensanglantée. Il avait le bras gauche allongé et à côté de sa main se trouvait un revolver de 6 mm-35, dont le chargeur était vidé. Le bras droit était replié sur la poitrine.

Cette constatation pouvait laisser supposer que la victime ne se serait pas tuée elle-même, que ce serait la femme qui aurait tiré sur Podolski, et qu'elle aurait ensuite tenté de se suicider.

Triste milieu

Le milieu où s'est déroulé le drame n'est guère intéressant. Podolski était connu comme se livrant à la boisson et très parasseur. Il travaillait de cinq à huit jours par quinze jours.

La femme Straszek est loin d'avoir une conduite irréprochable. On lui connaît plusieurs amants, dont l'un est Podolski. On peut donc également supposer que jaloux que Gawoski était resté seul en compagnie de sa logeuse, Podolski ait voulu tuer l'infidèle, puis se donner la mort.

Mais il ne s'agit pour le moment que d'hypothèses. Toujours est-il que M. le docteur Tricart a refusé le permis d'inhumer et que le Parquet d'Arras, prévenu, est descendu dans la nuit à Méricourt. C'est à lui qu'il appartiendra d'établir les circonstances de ce drame.

Descente du Parquet

Le Parquet d'Arras s'est rendu à Méricourt, sous-Lens, vers 18 heures. C'est ainsi que M. Perret, juge d'instruction, accompagné de M. Ducrocq, greffier, put se rendre compte, en présence de M. Lestrille, procureur de la République, de la situation dans laquelle se trouvaient les choses.

Pendant ce temps, M. le docteur Brassart, médecin-légiste, put examiner le cadavre et la position de celui-ci. Des constatations et la suite de déclarations de provenance française et des conclusions de l'enquête des gendarmes, il résulte qu'on se trouve bien en présence d'un drame dont nous donnons ci-dessous les circonstances.

Le voyage d'un courtier en bijoux interrompu à Boulogne-sur-Mer

Un coup de téléphone de la police spéciale de la gare du Nord à Paris a informé M. Lestrille, commissaire spécial à Boulogne, que M. Marco Kagan, se rendant à Buenos-Ayres, devait s'arrêter à bord du "Cap Poinçon" l'après-midi et qu'il détenait des bijoux de provenance française non poignées comme la loi l'exigeait, ce qui constituait une fraude au préjudice du fisc. M. Marco Kagan fut retenu en gare maritime par les inspecteurs de M. Jaz qui prièrent d'interrompre son voyage.

La personnalité de M. Kagan est assez curieuse. Né en Russie, il est naturalisé français et est domicilié à Buenos-Ayres où il exerce la profession de courtier en bijoux. Il détenait les bijoux pour une somme importante, 500 000 fr. environ. Ces objets précieux furent examinés par un expert. Seuls des bijoux représentant plusieurs milliers de francs n'étaient pas poignées. M. Kagan, qui n'a pas laissé partir le "Cap Poinçon" sans pouvoir y prendre place, a été l'objet d'un procès-verbal dressé par les services des contributions indirectes. On presume qu'une transaction interviendra et que le courtier pourra poursuivre son voyage vers l'Amérique du Sud à la prochaine escale transatlantique, à moins qu'il n'aille s'embarquer dans un autre port des que ses délégués avec le fisc seront terminés.

Le retour du mari

Quand Stanislas Straszek rentra du travail, vers 23 h. 30, il fut surpris de voir des traces de sang dans la cuisine, il monta au premier étage et trouva son pensionnaire étendu sur le dos, sur le plancher et ne donnant plus signe de vie. Il redescendit et se mit à la recherche de sa femme qu'il retrouva chez Gowski.

Straszek alla chercher M. le docteur Tricart, qui vint donner ses soins à Caroline Podolski et constater le décès de Podolski. Pendant ce temps, le mari se rendait à la gendarmerie d'Avion. Toute la nuit, il erra dans le but de découvrir la caserne de gen-

Le drame dans une chambre

D'après les dires de la Polonoise, dès que Gowski quitta la maison pour rentrer chez lui, Podolski l'appela. Croquant celui-ci malade, elle monta dans la chambre de son pensionnaire, qu'elle trouva déshabillé et en caleçon. Dès qu'elle fut sur la dernière marche, il s'avança vers elle, dissimulant la main droite derrière son dos. Puis soudain, il brandit un revolver sur elle et lui tira une balle dans la bouche. La femme Straszek dégringola, les escaliers et il lui sembla entendre d'autres coups de feu.

Pendant du sang, en abondance, elle put cependant se relever et se rendre au domicile de Gowski, qui habite à proximité et auquel elle relata la scène qui venait de se dérouler.

Le drame dans une chambre

D'après les dires de la Polonoise, dès que Gowski quitta la maison pour rentrer chez lui, Podolski l'appela. Croquant celui-ci malade, elle monta dans la chambre de son pensionnaire, qu'elle trouva déshabillé et en caleçon. Dès qu'elle fut sur la dernière marche, il s'avança vers elle, dissimulant la main droite derrière son dos. Puis soudain, il brandit un revolver sur elle et lui tira une balle dans la bouche. La femme Straszek dégringola, les escaliers et il lui sembla entendre d'autres coups de feu.

Pendant du sang, en abondance, elle put cependant se relever et se rendre au domicile de Gowski, qui habite à proximité et auquel elle relata la scène qui venait de se dérouler.

Le drame dans une chambre

D'après les dires de la Polonoise, dès que Gowski quitta la maison pour rentrer chez lui, Podolski l'appela. Croquant celui-ci malade, elle monta dans la chambre de son pensionnaire, qu'elle trouva déshabillé et en caleçon. Dès qu'elle fut sur la dernière marche, il s'avança vers elle, dissimulant la main droite derrière son dos. Puis soudain, il brandit un revolver sur elle et lui tira une balle dans la bouche. La femme Straszek dégringola, les escaliers et il lui sembla entendre d'autres coups de feu.

Pendant du sang, en abondance, elle put cependant se relever et se rendre au domicile de Gowski, qui habite à proximité et auquel elle relata la scène qui venait de se dérouler.

Le drame dans une chambre

D'après les dires de la Polonoise, dès que Gowski quitta la maison pour rentrer chez lui, Podolski l'appela. Croquant celui-ci malade, elle monta dans la chambre de son pensionnaire, qu'elle trouva déshabillé et en caleçon. Dès qu'elle fut sur la dernière marche, il s'avança vers elle, dissimulant la main droite derrière son dos. Puis soudain, il brandit un revolver sur elle et lui tira une balle dans la bouche. La femme Straszek dégringola, les escaliers et il lui sembla entendre d'autres coups de feu.

Pendant du sang, en abondance, elle put cependant se relever et se rendre au domicile de Gowski, qui habite à proximité et auquel elle relata la scène qui venait de se dérouler.

Le drame dans une chambre

D'après les dires de la Polonoise, dès que Gowski quitta la maison pour rentrer chez lui, Podolski l'appela. Croquant celui-ci malade, elle monta dans la chambre de son pensionnaire, qu'elle trouva déshabillé et en caleçon. Dès qu'elle fut sur la dernière marche, il s'avança vers elle, dissimulant la main droite derrière son dos. Puis soudain, il brandit un revolver sur elle et lui tira une balle dans la bouche. La femme Straszek dégringola, les escaliers et il lui sembla entendre d'autres coups de feu.

Le drame dans une chambre

D'après les dires de la Polonoise, dès que Gowski quitta la maison pour rentrer chez lui, Podolski l'appela. Croquant celui-ci malade, elle monta dans la chambre de son pensionnaire, qu'elle trouva déshabillé et en caleçon. Dès qu'elle fut sur la dernière marche, il s'avança vers elle, dissimulant la main droite derrière son dos. Puis soudain, il brandit un revolver sur elle et lui tira une balle dans la bouche. La femme Straszek dégringola, les escaliers et il lui sembla entendre d'autres coups de feu.

Un drame mystérieux à Méricourt

Dans une chambre, un mineur polonais a été retrouvé tué et sa logeuse grièvement blessée de plusieurs coups de revolver.

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

La commune de Méricourt, située à la limite des arrondissements d'Arras et de Béthune, a été le théâtre dans la nuit de mercredi à jeudi, d'une tragédie sur laquelle la lumière n'a pu encore être faite. Un Polonais-torogne et parasseur, a été retrouvé dans sa chambre, la tête trouée d'une balle. Sa logeuse, une femme mariée dont il était

darmerie et ce n'est qu'à cinq heures du matin qu'il parvint à la trouver.

Est-ce un crime ?

L'adjudant Leroy et les gendarmes Lenglard et Clozel se transportèrent aussitôt au domicile des époux Straszek. Ils trouvèrent le cadavre de Podolski étendu sur le dos, la face ensanglantée. Il avait le bras gauche allongé et à côté de sa main se trouvait un revolver de 6 mm-35, dont le chargeur était vidé. Le bras droit était replié sur la poitrine.

Cette constatation pouvait laisser supposer que la victime ne se serait pas tuée elle-même, que ce serait la femme qui aurait tiré sur Podolski, et qu'elle aurait ensuite tenté de se suicider.

Triste milieu

Le milieu où s'est déroulé le drame n'est guère intéressant. Podolski était connu comme se livrant à la boisson et très parasseur. Il travaillait de cinq à huit jours par quinze jours.

La femme Straszek est loin d'avoir une conduite irréprochable. On lui connaît plusieurs amants, dont l'un est Podolski. On peut donc également supposer que jaloux que Gawoski était resté seul en compagnie de sa logeuse, Podolski ait voulu tuer l'infidèle, puis se donner la mort.

Mais il ne s'agit pour le moment que d'hypothèses. Toujours est-il que M. le docteur Tricart a refusé le permis d'inhumer et que le Parquet d'Arras, prévenu, est descendu dans la nuit à Méricourt. C'est à lui qu'il appartiendra d'établir les circonstances de ce drame.

Descente du Parquet

Le Parquet d'Arras s'est rendu à Méricourt, sous-Lens, vers 18 heures. C'est ainsi que M. Perret, juge d'instruction, accompagné de M. Ducrocq, greffier, put se rendre compte, en présence de M. Lestrille, procureur de la République, de la situation dans laquelle se trouvaient les choses.

Pendant ce temps, M. le docteur Brassart, médecin-légiste, put examiner le cadavre et la position de celui-ci. Des constatations et la suite de déclarations de provenance française et des conclusions de l'enquête des gendarmes, il résulte qu'on se trouve bien en présence d'un drame dont nous donnons ci-dessous les circonstances.

Le voyage d'un courtier en bijoux interrompu à Boulogne-sur-Mer

Un coup de téléphone de la police spéciale de la gare du Nord à Paris a informé M. Lestrille, commissaire spécial à Boulogne, que M. Marco Kagan, se rendant à Buenos-Ayres, devait s'arrêter à bord du "Cap Poinçon" l'après-midi et qu'il détenait des bijoux de provenance française non poignées comme la loi l'exigeait, ce qui constituait une fraude au préjudice du fisc. M. Marco Kagan fut retenu en gare maritime par les inspecteurs de M. Jaz qui prièrent d'interrompre son voyage.

La personnalité de M. Kagan est assez curieuse. Né en Russie, il est naturalisé français et est domicilié à Buenos-Ayres où il exerce la profession de courtier en bijoux. Il détenait les bijoux pour une somme importante, 500 000 fr. environ. Ces objets précieux furent examinés par un expert. Seuls des bijoux représentant plusieurs milliers de francs n'étaient pas poignées. M. Kagan, qui n'a pas laissé partir le "Cap Poinçon" sans pouvoir y prendre place, a été l'objet d'un procès-verbal dressé par les services des contributions indirectes. On presume qu'une transaction interviendra et que le courtier pourra poursuivre son voyage vers l'Amérique du Sud à la prochaine escale transatlantique, à moins qu'il n'aille s'embarquer dans un autre port des que ses délégués avec le fisc seront terminés.

Le retour du mari

Quand Stanislas Straszek rentra du travail, vers 23